

Réf: Dossier 334193

Avis de constitution

SOCIETE « SALOUMPHARMA COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan-Angré-Rond-Point CNPS, lot 73, ilot  
31, Lot 73, Ilot 31

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/07/2024 reçus par Me BOKA-KOUA Amlan Marie, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALOUMPHARMA COTE D'IVOIRE

»

Objet : - Distribution de matériels médicaux;  
- Distribution de produits de laboratoire;  
- Distribution de dispositifs médicaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la prise à bail, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Angré-Rond-Point CNPS, lot 73, ilot 31, Lot 73, Ilot 31

Dirigeant(s) M MBALLO AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06937 du 05/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49009/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

